

SYNTHÈSE DE L'ACTIVITÉ TOURISTIQUE EN 2019

1. LES CLIENTELES TOURISTIQUES

La Martinique reçoit deux catégories de **VISITEURS TOURISTIQUES** :

1. **LES EXCURSIONNISTES** qui séjournent moins de 24 heures dans l'île et qui sont composés de deux sous-groupes :
 - a. *Les croisiéristes* ou visiteurs de croisière, qui arrivent sur les navires de croisière et repartent dans la journée,
 - b. *Les "Autres Excursionnistes"*, qui arrivent et repartent dans la journée, par avion ou par les navettes maritimes opérant entre la Martinique, la Dominique, la Guadeloupe et Ste Lucie. Le groupe des « Excursionnistes » comprend également *les excursionnistes-tête de ligne*, qui viennent débiter et terminer leur croisière en Martinique. L'activité de port d'embarquement engendre ce flux d'excursionnistes tête de ligne qui, dans leur grande majorité, passent directement de l'aéroport au navire.
2. **LES TOURISTES**, dont la durée de séjour est d'au moins 24 heures et d'au plus un an ; ils résident soit à l'hôtel, chez des parents ou des amis, dans des villas, des appartements, des résidences de tourisme ou des gîtes, ou encore sur leur bateau, en ce qui concerne les plaisanciers.

Le tableau ci-dessous retrace l'évolution annuelle de la fréquentation touristique, qui a totalisé 964 milliers de visiteurs pendant l'année 2019. Le flux total de 2019 a diminué de 8.2 %, comparativement à 2018. La fréquentation de 2019 repasse sous le seuil annuel du million de visiteurs touristique annuel et se situe au 8^{ème} rang des flux touristiques des 35 dernières années.

Tableau 1 : Répartition de la fréquentation touristique par catégorie de visiteurs

	2019	%	2018	%	2019/18 en %
<u>EXCURSIONNISTES</u>	<u>362 559</u>	<u>37,6</u>	<u>464 599</u>	<u>44,3</u>	<u>-22,0</u>
<i>Croisiéristes</i>	285 128	29,6	392 617	37,4	-27,4
<i>Autres Excursionnistes</i>	77 431	8,0	71 982	6,9	+ 7,6
<u>TOURISTES</u>	<u>601 335</u>	<u>62,4</u>	<u>584 934</u>	<u>55,7</u>	<u>+ 2,8</u>
<i>Séjour</i>	556 268	57,7	537 391	51,2	+ 3,5
<i>Plaisance</i>	45 067	4,7	47 543	4,5	-5,2
<u>TOTAL VISITEURS</u>	<u>963 894</u>	<u>100</u>	<u>1 049 533</u>	<u>100</u>	<u>-8,2</u>

Les mois de haute saison (de janvier à avril et le mois de décembre) concentrent 54.6 % de la clientèle des touristes de séjour (52.9 % en 2018) et 85.6 % de celle de croisière (90.7 % en 2018). Les figures 1 et 2 illustrent l'évolution mensuelle des fréquentations de séjour et de croisière en 2018 et 2019.

Figure 1 : Fréquentation mensuelle des touristes de séjour en 2019 et 2018

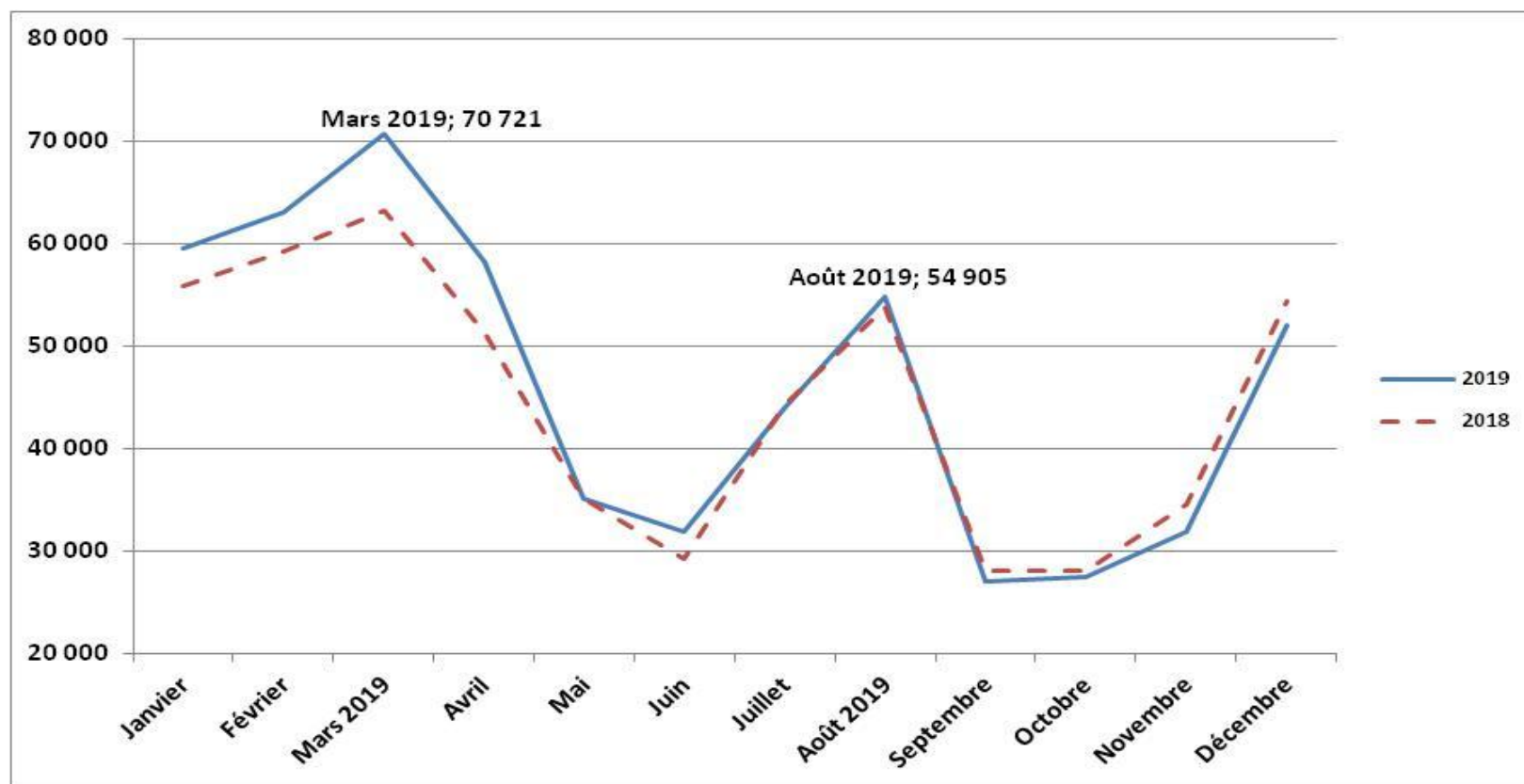
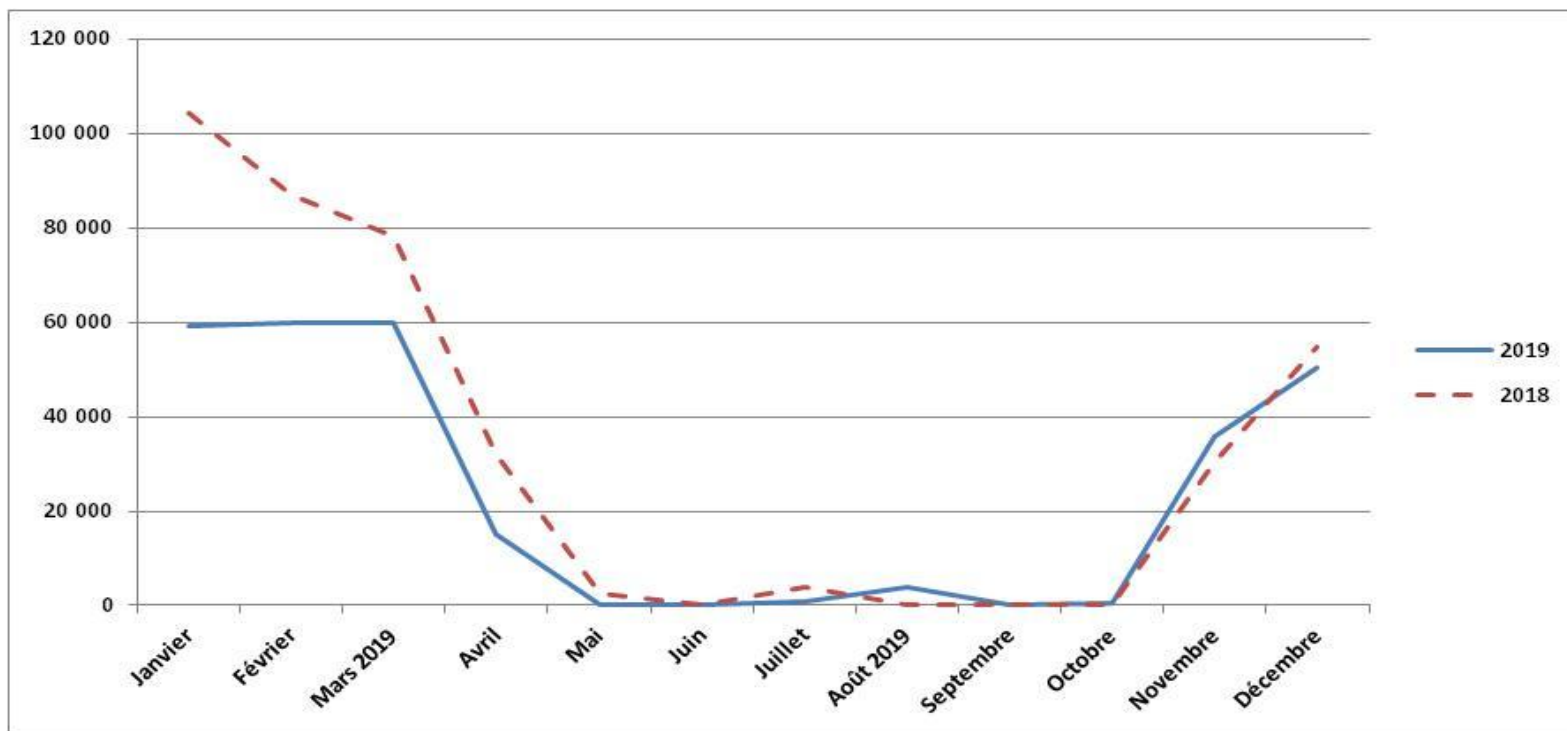


Figure 2 : Fréquentation mensuelle de croisière en 2019 et 2018



2. LES EXCURSIONNISTES DE CROISIÈRE

En 2019, la fréquentation des croisiéristes a baissé de 27.2 % comparativement à 2018 ; atteignant ainsi 285.2 milliers de passagers pour 392 617 visiteurs de croisière en 2018. Pendant l'année 2019, les navires de croisière ont effectué 193 escales ; soit 25.4 % d'escales de moins qu'en 2018. En 2019, 119 077 passagers ont débuté et terminé leur croisière en Martinique, dont 55 480 excursionnistes-tête de ligne. La fréquentation de ces derniers progresse de 24.2 %. Avec 35 557 passagers, le COSTA MAGICA fut le plus important fournisseur de croisiéristes sur l'ensemble de l'année 2019 (COSTA PACIFICA en 2018). Ce navire concentre 12.5 % des passagers de croisière. Les six premiers navires classés par l'importance de leurs flux de passagers, ont totalisé 54.1 % de la fréquentation totale de passagers en 2019.

Tableau 2 : Répartition des croisiéristes par navire

NAVIRES	2019	%
COSTA MAGICA	35 557	12,5
COSTA PACIFICA	35 104	12,3
MSC PREZIOSA	32 712	11,5
MEIN SCHIFF 5	20 042	7,0
KONINGS DAM	18 517	6,5
COSTA MAGICA	12 331	4,3
AUTRE NAVIRES	131 160	45,9
TOTAL	392 617	100

Source : CMT sur la base des manifestes des navires

Le nombre de passagers par escale a diminué pendant l'année 2019. Alors qu'en 2018 il était de 1 518 croisiéristes par escale, il a atteint 1 478 pour l'année 2019.

3. LES TOURISTES DE SEJOUR

Le flux de touristes a augmenté comparativement à 2018, pour atteindre 601 335 visiteurs, dont 45 067 plaisanciers. La fréquentation des touristes de séjour a également progressé sur la même période. La clientèle des touristes de séjour est ainsi demeurée au dessus du seuil de 500 000 visiteurs pour la seconde année consécutive. L'année 2019 se classe au 2^{ème} rang des fréquentations des trente-cinq dernières années et avoisine le flux maximum atteint en Martinique en 1998 (564 303 en 1999). Sont présentées ci-après les caractéristiques des touristes de séjour (dont le mode d'hébergement est l'hôtel, le meublé de tourisme, la villa, la résidence de tourisme ou le gîte, ou encore chez des amis ou parents).

Tableau 3 : Répartition des touristes de séjour selon leur lieu de résidence (en %).

Pays de Résidence	% 2019	Fréquentation 2019	% 2018
USA	1,6	9 113	3,3
CANADA	4,7	26 204	2,5
FRANCE	71,0	394 793	69,2
EUROPE	8,0	44 313	9,5
CARAIBE	14,2	79 146	14,9
AUT PAYS	0,5	2 699	0,6
TOTAL	100	556 268	100

3.1. LES REGIONS DE RESIDENCE DES TOURISTES EN PROVENANCE DE L'HEXAGONE

Les trois premières régions de l'hexagone, classées par l'importance du flux touristique généré, concentrent 51.3 % des visiteurs français résidant dans l'hexagone (45 % en 2018). L'Allemagne, la Belgique, le Luxembourg, l'Italie et la Suisse totalisent 64.5 % des touristes de séjour européens (65.4 % en 2018). Le poids des espagnols a permis de les distinguer en 2019, où ils ont totalisé 7.9 % de la clientèle européenne.

Tableau 4 : Répartition de la clientèle de séjour française de l'hexagone par régions (en %)

ILE DE France	25,3
AUVERGNE-RHONE ALPES	18,0
NOUVELLE AQUITAINE	8,0
OCCITANIE	7,4
GRAND EST	7,3
NORMANDIE	6,3
HAUTS DE France	5,8
CENTRE	5,0
PAYS DE LA LOIRE	4,2
PACA	4,2
BRETAGNE	3,9
BOURGOGNE-FRANCHE COMTE	3,9
CORSE	0,7

Tableau 5 : Répartition de la clientèle de séjour européenne (en %)

	Flux	%
BELGIQUE/LUXEMBOURG	9 839	22,2
ALLEMAGNE	7 274	16,4
ITALIE	6 802	15,3
SUISSE	4 670	10,5
ESPAGNE	3 496	7,9
PAYS BAS	3 044	6,9
ROYAUME UNI	2 693	6,1
PAYS SCANDINAVES	2 621	5,9
AUTRE EUROPE	3 875	8,7
TOTAL	44 313	100

Les touristes de séjour, en majorité des femmes (50.6 % pour 52.5 % en 2018) sur l'ensemble de l'année, ont pour 47.8 % d'entre eux, entre 35 et 54 ans (cette proportion atteignait 59.5 % en 2018). L'âge moyen des visiteurs de séjour chute ainsi de 4 ans, en passant de 45 ans en 2018 à 40 ans en 2019. Un peu plus de la majorité des visiteurs de séjour (51.4 %) dispose d'un revenu du ménage compris entre 2 100 € et 6 100 € par mois (53.1 % en 2018). Les cadres ou professions libérales (y compris les artisans et les commerçants) ont représenté 42.7 % des touristes (31.2 % en 2018), et les retraités ont totalisé 8.3 % (14.2 % en 2018). En moyenne, les touristes de séjour visitent la Martinique en groupe de 2.4 personnes (2.3 en 2018).

Les « premiers visiteurs » (ceux qui découvrent la destination pour la première fois) sont proportionnellement plus nombreux. Ils concentrent 52.8 % de la fréquentation de 2018 pour 48 % en 2018. Ainsi, ceux qui n'en sont pas à leur premier voyage et qui reviennent, totalisent 47.2 % de la fréquentation (52.8 % en 2018).

La durée moyenne de séjour des touristes de séjour a augmenté entre 2018 et 2019 ; elle était en moyenne de 10 jours en 2018, pour 11 jours en 2019.

3.2.BUT DU VOYAGE DES TOURISTES DE SEJOUR

En venant en Martinique, les visiteurs de séjour recherchent en majorité un produit balnéaire classique, combinant un climat chaud, des plages, un cadre exotique, la détente et des gens du pays accueillants. A 85.3 %, ils visitent la Martinique pour leurs loisirs (83 % en 2018). Un peu moins de 37 000 d'entre eux ont déclaré être venus en Martinique pour affaires ou en congrès (19 milliers en congrès pour 33 000 en 2018), soit 6.6 % du flux annuel de visiteurs (10.2 % en 2018). Les visiteurs de séjour repartent relativement satisfaits : 56.5 % d'entre eux se déclarent très satisfaits de leur hébergement (55.5 % en 2018). Ils sont 74.7 % à juger très favorablement la qualité des plages (45.9 % en 2018). Cependant, les excursions recueillent un peu moins de 50 % de jugements très favorables ; 49.5 % des visiteurs s'en déclarent très satisfaits. De manière générale, ils sont 60 % à estimer très satisfaisant le prix global du voyage (42.2 % en 2018).

Tableau 6 : Répartition des touristes de séjour selon le but du voyage (en %)

Vacances / Loisirs	85,2
Affaires	6,6
Vacances / Affaires	4,9
Autres	3,3
Total	100

3.3.MODE D'HÉBERGEMENT DES TOURISTES DE SEJOUR

En 2019, 26.2 % des touristes de séjour ont choisi l'hôtellerie ou les Villages Vacances comme mode d'hébergement (27.7 % en 2018). Ceux qui ont résidé dans des structures marchandes non-hôtelières (villas, appartements, résidences de tourisme, gîtes) représentent 45.5 % de la fréquentation annuelle : 43 % en 2018 et 46 % en 2017. Le mode de résidence chez des amis et parents est proportionnellement en diminution et passe de 22.8 % en 2018 à 21.6 % des visiteurs de séjour en 2019.

Tableau 7 : Répartition des touristes de séjour selon leur mode d'hébergement (en %)

Hôtels	22,4
Villages Vacances	3,8
Appartements & Villas louées	45,5
Amis/Parents	21,6
Autres	6,7
TOTAL	100

3.4. ACCOMPAGNATEURS DES TOURISTES DE SÉJOUR

10.3 % des touristes de séjour voyagent seuls. 53.2 % d'entre eux sont accompagnés de leur conjoint ou conjointe (57.5 % en 2018).

Tableau 8 : Répartition des touristes de séjour selon le type d'accompagnateur en %

SEUL	10,3
AVEC CONJOINT	53,2

AVEC ENFANTS	32,7
AVEC AMIS ET PARENTS	2,1
AVEC COLLEGUES	0,7

Somme des pourcentages supérieure à 100 parce que possibilité de plusieurs réponses

3.5. LE JUGEMENT DES TOURISTES DE SEJOUR SUR LES DIFFERENTS ASPECTS DE LEUR SEJOUR

Au cours de l'année 2019, sept (7) des 16 aspects soumis à leur jugement ont réuni au moins 60 % des touristes de séjour se déclarant très satisfaits. Ainsi, un peu moins de 50 % des prestations soumises au jugement des touristes sont considérées comme « Très satisfaisantes »¹. Il en va ainsi des plages (qui recueillent 74.7 % de très satisfaits pour 45.9 % en 2018), de la restauration (64 % de très satisfaits pour 45.1 % en 2018). L'Hébergement demeure dans la catégorie « Moyen », mais progresse (56.5 % de très satisfaits pour 55.5 % en 2018). Inversement, les aspects les moins appréciés de la Martinique sont, comme les années précédentes : la vie nocturne et les Installations sportives ; moins de 20 % des visiteurs de séjour s'en déclarent très satisfaits.

¹ **Très satisfait** : plus de 60 % de visiteurs se déclarent très satisfaits. **Moyen** : Entre 30 et de 60 % de visiteurs se déclarent très satisfaits. **Pas satisfait** : moins de 30 % de visiteurs se déclarent très satisfaits.

Tableau 9 : Satisfaction des touristes de séjour

LIAISONS AÉRIENNES	TRES SATISFAISANT
ACCUEIL / HOSPITALITÉ DE LA POPULATION	TRES SATISFAISANT
PLAGES	TRES SATISFAISANT
AGENTS DE POLICE AIR FRONTIÈRES	TRES SATISFAISANT
RESTAURATION	TRES SATISFAISANT
AGENTS DES DOUANES	TRES SATISFAISANT
INFORMATIONS PRÉALABLES	TRES SATISFAISANT
HÉBERGEMENT	MOYEN
PRIX DE L'HÉBERGEMENT	MOYEN
PRIX GLOBAL DU VOYAGE	MOYEN
PRIX DES REPAS ET BOISSONS	MOYEN
TAXIS / LOCATION DE VOITURE	MOYEN
EXCURSIONS	MOYEN
SHOPPING	MOYEN
VIE NOCTURNE	PAS SATISFAISANT
INSTALLATIONS SPORTIVES	PAS SATISFAISANT

4. LA DÉPENSE GLOBALE DES VISITEURS

La dépense globale directe des visiteurs touristiques (excursionnistes et touristes) en 2019 a atteint 490.2 millions d'€, soit une progression de 8.6 % par rapport à 2018, où la dépense globale avait totalisé 451.6 millions d'€. La baisse de la dépense des croisiéristes a été atténuée par la hausse de l'euro vis-à-vis du dollar US. Pour les plaisanciers, la diminution du nombre d'escales a impacté négativement la dépense globale. La croissance de la recette issue des touristes de séjour combine la hausse du flux (+ 3.5 %), l'évolution des prix (+1.8 %) et l'augmentation réelle de leur consommation (+ 4.8 %).

Tableau 10 : Répartition de la dépense directe des visiteurs par type de clientèle (en millions d'€)

	2019	%	2018	%	2019/18 en %
SEJOUR	465,4	94,9	421,9	93,4	+ 10,3
PLAISANCE	12,0	2,5	12,5	2,8	-3,5
CROISIÈRE	12,8	2,6	17,2	3,8	-25,8
TOTAL	490,2	100	451,6	100	+ 8,6

4.1. RÉPARTITION DES DÉPENSES DIRECTEMENT EFFECTUEES EN MARTINIQUE PAR LES TOURISTES DE SEJOUR

Au plan individuel, le poids relatif des dépenses d'hébergement augmente peu (+ 0.6 points), alors que celles liées à la restauration progresse relativement plus : + 4.5 points ; en particulier sous l'effet de la consommation des prestations de restauration (+ 2.8 points).

Tableau 11 : Répartition par poste de dépenses des touristes de séjour (en %)

POSTES DE DÉPENSES	2019	2018
HÉBERGEMENT (y compris les repas pris dans cet hébergement)	46,5	45,9
AUTRES REPAS ET BOISSONS	25,5	21,1
<i>- dont "DANS LES RESTAURANTS"</i>	13,8	11,0
<i>- dont "CONSOMMATION ALIMENTAIRE DANS LES COMMERCES"</i>	11,8	10,1
TAXIS/TRANSPORT	1,1	2,5
LOCATION DE VOITURES	10,7	13,6
DIVERTISSEMENTS LOISIRS ET EXCURSIONS	7,6	4,8
SHOPPING ET SOUVENIRS	5,7	7,1
AUTRES	2,9	5,0
TOTAL	100	100

4.2. RÉPARTITION DES DÉPENSES PAR BRANCHE D'ACTIVITÉ (millions d'€)

La dépense touristique n'est pas limitée aux seules branches de l'hôtellerie et de la restauration, mais irrigue de nombreuses autres, dont le commerce.

	SEJOUR	PLAISANCE	CROISIERE	TOTAL	%
TRANSPORT	5,3			5,3	1,1
LOCATION DE VOITURES	49,6			49,6	10,1
EXCURSIONS/LOISIRS(1)	35,3		4,8	40,1	8,2
COMMERCES	81,4	8,9	7,1	97,4	19,9
RESTAURANTS	64,0		0,9	64,9	13,2
HEBERGEMENT	216,5			216,5	44,2
AUTRES	13,4	3,1		16,5	3,4
TOTAL	465,4	12,0	12,8	490,2	100

(1) Excursions non organisées ou libres pour les croisiéristes

Le CMT remercie particulièrement Messieurs. les directeurs de la DIRPAF, de la Direction Régionale des Douanes ainsi que les Autorités Portuaires et Aéroportuaires pour leur précieux concours, qui a permis de mener à bien les enquêtes aux frontières dont sont issus ces résultats.